

Le bulletin municipal d'informations des habitants de la Commune d'Arleux en Gohelle

Edito

La distribution de ce bulletin municipal me permet de vous présenter à nouveau les meilleurs vœux de la municipalité.

Des vœux de bonne santé, de réussite et de bonheur dans votre vie familiale, votre vie professionnelle, dans vos activités.

Pour ma part, je forme le vœu que notre commune continue d'être agréable, innovante, dynamique, grâce à la mobilisation de toutes ses forces vives qui concourent à sa qualité de vie, à sa réussite et à son rayonnement.

Pour y contribuer, des projets d'ampleur et ambitieux doivent toujours être poursuivis pour continuer à faire d'Arleux en Gohelle un village qui bouge et où il y fait bon vivre.

Bien à vous

Norbert Grobelny

Maire de la commune d'Arleux-en-Gohelle

Résultat du concours photos « La nature dans mon village » :

La municipalité remercie tous les participants pour leurs magnifiques photos !

Le concours, qui s'est déroulé du 15 juillet au 15 octobre, avait pour thème « La nature dans mon village ». Le jury s'est réuni et a été séduit par la qualité et la créativité des clichés.

Palmarès adultes :

1ère place : Fanny Anoun

2ème place : Thomas Prospero

3ème place : Mathilde Orzechowski



Palmarès jeunes (8 à 16 ans) :

1ère place ex-aequo : Sarah Maccarinelli et Luna Anoun



La remise des lots aura lieu lors de la cérémonie des vœux, le samedi 10 janvier à 18h.

Félicitations à tous les participants pour ces superbes photos qui mettent en valeur la beauté naturelle de notre village et dont douze d'entre elles ont été reprises pour illustrer le calendrier 2026 de la commune.

Les manifestations de ces deux prochains mois

Le samedi 10 janvier à 18h00 :

Le Conseil Municipal et le Conseil Municipal des Jeunes vous invitent à la cérémonie des vœux du maire



Le dimanche 25 janvier :

Atelier Batch-Cooking



Le dimanche 25 janvier :

Concert de réouverture de l'église



Le dimanche 15 février :

Loto organisé par Art et Créa La Gohelle



Le samedi 28 février et le dimanche 1er mars

Salon MANGA organisé par Art et Créa La Gohelle



Le dimanche 22 février :

Repas dansant organisé par « Amitié-Détente »



Ramassage des sapins de Noël



Le **jeudi 08 janvier 2026**, les employés communaux collecteront les sapins naturels en porte à porte.

Merci de déposer votre sapin bien en évidence sur le trottoir devant votre domicile, au plus tôt le **mercredi 07 janvier au soir**.

Le sapin doit être naturel, sans décoration, ni neige artificielle. Ces sapins récoltés vont être broyés pour être réutilisés comme paillage sur le territoire de notre commune.

En plus d'être un service aux habitants de notre commune, c'est avant tout et aussi un geste pour l'environnement !

La brocante en salle du tennis de table toujours appréciée !



La brocante **organisée par le tennis de table** s'est tenue le **samedi 6 décembre** dans la salle des fêtes de la commune. De nombreux exposants et visiteurs ont participé à cette journée, animée d'un bel esprit convivial et chaleureux. Objets anciens, décorations, livres et petits meubles ont trouvé une nouvelle vie, pour le plus grand plaisir des chineurs et des collectionneurs.

Cette manifestation contribue pleinement à l'animation du village et favorise les échanges entre habitants. Un rendez-vous désormais attendu chaque année.

« Amitié-Détente » fête Noël en avant-première !



Le **jeudi 18 décembre**, l'association "**Amitié-Détente**" a organisé un repas convivial réunissant plus d'une centaine de personnes. Autour d'un délicieux repas, entrecoupé de nombreuses danses, les participants ont profité de ce moment pour se

retrouver dans une belle ambiance festive et partager des moments d'échanges chaleureux.

Un Noël de l'association apprécié qui illustre parfaitement la convivialité et le lien social au sein de notre village.



Un dimanche haut en couleurs et en bonne humeur pour le repas des aînés !

Le dimanche 30 novembre, la salle des fêtes a vibré comme jamais ! Plus de 80 personnes avaient répondu avec enthousiasme à l'invitation de la commune pour partager un repas placé sous le signe de la fête, de la convivialité et du plaisir d'être ensemble.

Dès les premiers instants la bonne ambiance était installée et entretenue par un repas savoureux concocté par le traiteur Thilliez de Vimy. Entre éclats de rire et discussions animées, la musique s'est rapidement invitée à la table : chansons, rythmes variés et pas de danse ont entraîné les convives débordant d'énergie !



Les moments forts se sont enchaînés ! La commune a rendu un bel hommage à ses doyens, Madame Rose-Marie Leflon et Monsieur Marian Szymczak, chaleureusement applaudis par l'ensemble des participants. Et la fête a pris une dimension toute particulière avec la mise à l'honneur d'Alain Munoz, dont l'anniversaire de naissance coïncidait avec ce jour de fête.



Opération « 1 naissance = 1 arbre » une coutume ancrée dans le village

Le samedi 6 décembre, la commune a organisé l'édition 2025 de l'opération "1 naissance, 1 arbre", une initiative menée avec constance depuis plusieurs années et à laquelle les élus restent très attachés.

Cette année, cinq enfants nés en 2025 ont été mis à l'honneur. À cette occasion, un arbre a été planté pour chacun d'eux, symbolisant à la fois la naissance, la croissance et l'ancrage au sein de notre village.

La plantation s'est déroulée au cœur du village, près du city-stade, un lieu de vie et de rencontre pour l'ensemble des habitants.

Une belle tradition qui se poursuit et qui contribue à faire vivre les valeurs de notre village.



Noël de la commune - Fête et bonne humeur !

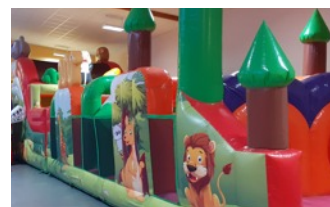
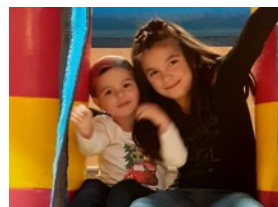


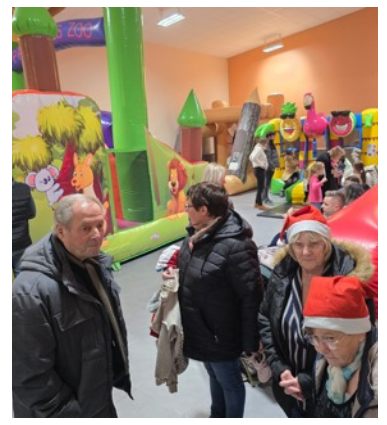
Le samedi 20 décembre, la commune et le Conseil Municipal des Jeunes ont fait briller les yeux des petits... et des grands !

Dans un premier temps, les enfants se sont amusés sur des jeux gonflables, tout en savourant barbe à papa et popcorn.

Puis, au coucher de soleil, le Père Noël a rendu visite aux familles, accompagné d'un pot de l'amitié et de brioches, pour un moment convivial et gourmand.

Pour prolonger la magie, la municipalité et le Conseil Municipal des Jeunes ont offert quatre après-midis d'accès aux jeux gonflables, avec une mini-disco, pour danser et s'amuser encore plus !





Noël pour les joueurs de football de l'U.S. Arleux

Le vendredi 19 décembre, dans la salle des fêtes décorée pour les fêtes de fin d'année, les dirigeants du club de football ont organisé un moment chaleureux et convivial à l'attention des jeunes joueurs de cette association. Cet événement, marqué par l'esprit de Noël, s'est déroulé dans une ambiance animée et amicale.

Les jeunes joueurs, entraîneurs et membres du club se sont retrouvés autour de tables bien garnies de gourmandises sucrées et salées permettant à chacun de partager un moment agréable tout en renforçant l'esprit d'équipe.



" La cagette garnie " arrive à Arleux-en-Gohelle !

L'année 2026 verra l'arrivée d'un point de vente dans le village qui sera géré par Céline et Alexandre : " La cagette garnie ".

Très attendu par les arleusiens et les nombreux habitants alentour de la commune, nous avons rencontré le jeune couple pour avoir le détail de leur projet et connaître les perspectives à venir.

Alexandre, en quelques mots, pouvez-vous nous dire qui vous êtes ?

Je m'appelle Alexandre MAYEUR, j'ai 34 ans et suis installé dans le village depuis 16 ans. J'exerce le métier de Prestataires de Services Agricoles avec également une activité de négoce dans le même domaine. C'est un univers que je connais bien et dans lequel je me sens bien également. J'apporte mes services et mes compétences dans un large secteur autour d'Arleux-en-Gohelle.

Céline, vous êtes la conjointe d'Alexandre, pouvez-vous également nous donner quelques informations vous concernant ?



Je suis avant tout la maman de trois enfants adorables, Thibaut, Dimitry et Margaux ! Mon nom est Céline CUISINIER, j'ai 40 ans et j'ai exercé la profession d'assistante maternelle dans une crèche pour enfants. Depuis environ 1 an, j'ai pris un tournant dans ma vie professionnelle en m'associant aux activités qu'assure Alexandre et dans cette proche collaboration, j'effectue en grande partie le conditionnement de produits de la terre, notamment les pommes de terre, les oignons, ... Nos clients importants principaux sont les supermarchés du secteur. Ils nous sollicitent de manière très régulière, c'est la preuve que nos produits sont de qualité !

Céline et Alexandre, ça marche plutôt bien pour vous, pourquoi vous engager dans la mise en place d'un magasin ?

Nous avons cette idée depuis quelque temps. Animer un point de vente correspond à nos personnalités très sociables, notre goût du contact et des relations humaines, et surtout pouvoir proposer des produits essentiellement du terroir en privilégiant la qualité.

Lorsque nous avons eu connaissance de la vente des bâtiments qui ont accueilli précédemment une menuiserie, nous avons rapidement conclu l'achat : tous les critères que nous recherchions étaient réunis : emplacement idéal en bordure de la rue de Bois-Bernard, parking existant pour le stationnement des véhicules, une dépendance dans laquelle le conditionnement des légumes pourra être facilité, une zone existante d'accueil clients pour la partie magasin et surtout rester dans notre village d'Arleux-en-Gohelle !

Comment et quand allez-vous démarrer vos activités à la " Cagette garnie " ?

La date précise n'est pas encore fixée, il y a un nombre conséquent de démarches et opérations à effectuer, mais l'ouverture se fera en tout début d'année, janvier/février 2026 !

Nous envisageons dans un premier temps la vente de produits locaux de qualité, fruits et légumes de saison, pommes de terre, carottes, navets, ... en apportant une attention importante au prix des produits qui seront très accessibles en faisant bénéficier aux clients une vente sans intermédiaire, du producteur au consommateur.

Arleux-en-Gohelle

Rue de Bois-Bernard



Rapidement, nous envisageons d'étoffer les rayons avec divers produits, mais toujours en privilégiant la proximité, comme du jus de pomme, du miel, des bières locales, de l'ail, des œufs de plein air, des plants aux moments des plantations, ...

Nous envisageons également d'autres services comme la mise place d'un " Locker Vinted Go ", accessible 24h/24 et très pratique pour y déposer ou retirer des colis. Un mode de retrait de nos produits en drive de type " Click and Collect " est également à l'étude.

Les aménagements des locaux seront à notre image : privilégier le caractère rural et authentique de notre activité. Nous sommes également conscients qu'un bon nombre de personnes âgées ont des difficultés dans leur déplacement, il n'est pas exclu d'envisager des livraisons à domicile dans la commune et les environs immédiats !

En conclusion, tout sera mis en œuvre pour satisfaire nos futurs clients. Nous serons bien-sûr à leur écoute pour adapter notre offre de produits et répondre ainsi au mieux à leur besoin et à leur attente !

Propos recueillis par Norbert Grobelny

État civil 2025

Les naissances :

Charles LEROY, le 17 janvier
Jade LECLERCQ, le 25 janvier
Abby PETIT, le 19 février
Marceau CANDA, le 03 avril
Pharel BELAIRE, le 20 août



Les décès :

Marie-Thérèse COQUIDE, le 13 janvier
Claude DUBOIS, le 30 mars
Marie-Louise LABEHAUT, le 09 décembre



Les mariages :

Michaël BIZOUX et Aurore HERBAUT
le 22 mars
Dylan PAMART et Kelly TURPAIN,
le 07 juin
Maty LAMON et Chloé MORIEUX
le 26 juillet



Les PACS :

Antoine LEROY et Victoire OSTYN, le 04 février
Pierre DELVALLEZ et Clara DELECROIX, le 10 juin
Kévin POILLION et Marine HULOT, le 25 septembre
Benôît FOSSET et Séverine ROMANO, le 1er octobre
Christophe LHOMME et Corinne LANCIAL, le 09 octobre



Ordures ménagères résiduelles (bac gris) : tous les mardis

Rattrapage OMR du

mardi 14 juillet 2026 : lundi 13 juillet 2026

Collecte sélective (bac jaune) :

mardi 6 janvier 2026
 mardi 20 janvier 2026
 mardi 3 février 2026
 mardi 17 février 2026
 mardi 3 mars 2026
 mardi 17 mars 2026
 mardi 31 mars 2026
 mardi 14 avril 2026
 mardi 28 avril 2026
 mardi 12 mai 2026
 mardi 26 mai 2026
 mardi 9 juin 2026
 mardi 23 juin 2026
 mardi 7 juillet 2026
 mardi 21 juillet 2026
 mardi 4 août 2026
 mardi 18 août 2026
 mardi 1 septembre 2026
 mardi 15 septembre 2026
 mardi 29 septembre 2026
 mardi 13 octobre 2026
 mardi 27 octobre 2026
 mardi 10 novembre 2026
 mardi 24 novembre 2026
 mardi 8 décembre 2026
 mardi 22 décembre 2026
 mardi 5 janvier 2027
 mardi 19 janvier 2027
 ...

Horaire des déchèteries

Baralle et Biache-Saint-Vaast

du 1^{er} avril au 31 octobre

du lundi au jeudi :

9h - 11h45 / 13h30 - 16h45

vendredi et samedi :

9h - 11h45 / 13h30 - 17h30

dimanche : 9h - 11h45

du 1^{er} novembre au 31 mars

du lundi au samedi :

9h - 11h45 / 13h30 - 16h15

dimanche : 9h - 11h45

Vis-en-Artois

du 1^{er} avril au 31 octobre

du lundi au jeudi : 9h - 11h45

Vendredi et samedi :

9h - 11h45 / 13h30 - 17h30

du 1^{er} novembre au 31 mars

du lundi au jeudi : 9h - 11h45

Vendredi et samedi :

9h - 11h45 / 13h30 - 16h15

Collecte des déchets verts (contenant libre) :

jeudi 16 avril 2026
 jeudi 23 avril 2026
 jeudi 30 avril 2026
 jeudi 7 mai 2026
 jeudi 14 mai 2026
 jeudi 21 mai 2026
 jeudi 28 mai 2026
 jeudi 4 juin 2026
 jeudi 11 juin 2026
 jeudi 25 juin 2026
 jeudi 9 juillet 2026
 jeudi 23 juillet 2026
 jeudi 6 août 2026
 jeudi 20 août 2026
 jeudi 3 septembre 2026
 jeudi 17 septembre 2026
 jeudi 1 octobre 2026
 jeudi 15 octobre 2026
 jeudi 29 octobre 2026
 jeudi 12 novembre 2026

Collecte du verre (bac vert) :

mardi 6 janvier 2026
 mardi 3 février 2026
 mardi 3 mars 2026
 mardi 7 avril 2026
 mardi 5 mai 2026
 mardi 2 juin 2026

mardi 7 juillet 2026
 mardi 4 août 2026
 mardi 1 septembre 2026
 mardi 6 octobre 2026
 mardi 3 novembre 2026
 mardi 1 décembre 2026

La valorisation des encombrants sur rendez-vous

Ce service gratuit, évite un encombrement de la chaussée et permet de vous accompagner plus rapidement dans vos besoins. À la différence de la benne, il a pour objectif d'effectuer un premier tri des déchets domestiques, afin de favoriser au maximum leur valorisation.

Mobilier, électroménager... Vos objets encombrants peuvent être remis en état pour trouver une seconde vie à la Ressourcerie. Pensez, avant de jeter, à alimenter l'économie circulaire qui réduit notre impact sur l'environnement. Si le réemploi n'est pas possible vos déchets pourront devenir une source de matière première (bois, métaux).

Prendre RDV sur notre site Internet : www.cc-osartis.com

Retrouvez l'ensemble des informations sur la collecte et gestion des déchets sur la page :

www.cc-osartis.com

onglet : Votre quotidien, rubrique : Gestion des déchets

Numéro Vert : 0 800 10 25 35